

BOUÉE

INFOS | n° 223



Magazine d'informations municipales
Décembre 2019



Commémoration du 11 novembre

Sommaire

- Infos Municipales > page 2 - 4
- Enfance > page 5
- Kaléidoscope > page 6 - 7
- Information > page 7
- Association > page 8

Bulletin municipal n° 223

Mairie de Bouée

2 route du Syl - 44260 BOUÉE

Tél. 02 40 56 12 18 - Fax 02 40 56 14 33

Courriel : accueil@bouee.fr - Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :

Jean-Paul NICOLAS

Rédaction :

Alain MONNIÉ, les services Enfance,
la bibliothèque et les associations

Maquette : Fatima EL HIMEUR

Infographie - Impression : Kalydéa

Tirage : 500 exemplaires

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces, à la mairie ou
par mail à accueil@bouee.fr

Avant le 21/11/2019

Retrouvez tous les Bouée Infos sur notre site
internet www.bouee.fr

Infos municipales

Vœux du maire

Le maire entouré de son Conseil Municipal
vous présentera ses vœux le
samedi 11 janvier 2020 à 11h
à la salle des fêtes.

Mot du Maire

Chères Bouésiennes, Chers Bouésiens,

Une année qui passe, rien que de très banal, et pourtant, on ne peut s'empêcher de voir dans l'arrivée d'un nouveau millésime, le début d'un nouvel optimisme, l'émergence de bonnes résolutions et de projets nouveaux.

Je voudrais, à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus et des agents de la commune, vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

Que cette année vous apporte joie, bonheur et santé. Qu'elle soit synonyme d'efforts récompensés, de joie en famille.

2019 aura finalisé le gros projet amorcé depuis quelques années, l'extension et la réhabilitation de l'école des Courlis. Les enfants ont pu intégrer avec bonheur la partie extension lors des vacances de la Toussaint. La rénovation de la partie existante sera quasiment terminée d'ici quelques semaines.

À la demande des jeunes parents et des assistantes maternelles, une aire de jeux pour les enfants va également être mise en place derrière la salle polyvalente.

Les investissements et les aménagements réalisés ces dernières années nous permettent d'assurer un accueil favorable pour les nouvelles générations. La qualité de nos équipements conforte l'intérêt des familles.

Notre mandat touche à sa fin et bientôt je redeviendrai, comme tout un chacun, un bouésien, simple citoyen, mais riche d'une expérience et des années que j'aurai passées au service de ma commune et à votre contact.

Je voudrais simplement vous dire un grand merci. Vous dire combien j'ai apprécié les contacts avec les uns et les autres, combien le quotidien de notre commune a été, pour moi, un enrichissement.

Je tiens aussi à remercier le réseau associatif, l'équipe municipale, le personnel de la commune, et aussi nos collègues de la communauté de Communes Estuaire et Sillon pour leur collaboration à la réussite des projets de notre mandat.

Ensemble, nous avons eu la volonté de continuer à construire une communauté où il fait bon vivre et où chacun et chacune, je l'espère, peut trouver sa place.

C'est avec plaisir que je vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux, le 11 janvier 2020 à la salle des Fêtes.

Très bonne année à tous.

Compte rendu du conseil municipal

> Séance du 8 octobre 2019 <

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Mme VANNERAJD est désignée.

2) Projet une naissance, un arbre

M. le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 27 août dernier, les élus ont validé le projet « une naissance, un arbre ».

Vu le nombre de naissances chaque année, 18 en 2018, il ne faut pas des arbres trop imposants ; la Région prend en charge 15 € par arbre planté.

Les élus ne souhaitent pas retenir l'espace bibliothèque et suggèrent de réfléchir également à des bords de voies. La plantation pourrait se faire en mars 2020.

3) Suppression de poste et création de poste d'adjoint technique

En juin 2019, le comité technique du centre de gestion a été saisi pour supprimer le poste de Madame DANY DEMAV, adjoint technique à raison de 20h50, et pour créer le poste d'adjoint technique à raison de 27h50 pour lui permettre d'exercer les missions d'Atsem.

4) Demande de disponibilité de deux agents

Madame EL HIMEUR a demandé à quitter le service administratif de la commune à compter du 1^{er} décembre 2019 pour une mise en disponibilité pour « convenances personnelles » de 12 mois reconductible.

M. Franck PERRICHER a demandé à quitter le service technique de la commune à compter du janvier 2020 pour une mise en disponibilité pour « convenances personnelles » de 12 mois reconductible. Sa titularisation doit normalement intervenir au 31 décembre 2019. Les élus acceptent ces deux demandes.

5) Décision modificative budget 2019

Nous avons perçu à tort un montant de 9017 € de fonds de péréquation en 2018. Il s'agit donc de rembourser cette somme à la commune de Campbon. Les élus valident.

6) Avenants pour les travaux de l'école

M. le Maire présente 3 avenants concernant les travaux de l'école :

- Avenant n° 2 entreprise MAGUERO 1262 € HT
- Avenant n° 3 entreprise LANDAIS 2943,20 € HT
- Avenant n° 4 entreprise GOURRAUD 5419,11 € HT

Les élus valident ces devis.

7) Retour « commission scolaire »

- M. AMIAUD explique que certains enfants sont particulièrement « difficiles » à gérer au niveau de la cantine scolaire. Il a été évoqué l'idée d'agrandir la cour pour permettre aux enfants d'avoir plus d'espaces de jeux.

- Un dispositif numérique a été installé pour mesurer le bruit à l'heure du repas. Trop tôt pour avoir un retour probant.

8) Devis divers

- Cour périscolaire : 19 743 €HT - dans l'attente d'une éventuelle prise en charge, pour partie de la communauté de communes.

- Un devis a été demandé pour des cloisons acoustiques pour la cantine - entreprise DUFISOL : 10 145 € HT : les élus demandent qu'un autre devis soit réaliser.

- Entreprise RENAISSANCE : ravalement des façades « anciennes » école non prévu au marché de travaux : 4 602,19 € HT : les élus valident ce devis.

- ANIMO CONCEPT : distributeur sachets pour ramassage déjections canines : 463,10 € HT : un article a été fait dans le « Bouée Infos ». Les élus décident de ne pas donner suite.

- Reprise de maçonnerie église : 36 700 € HT (devis entreprise HAREL), pour une reprise des jambes de force ainsi que pour les vitraux sud et nord. Les élus acceptent de réparer le vitrail côté Nord, montant environ 5 000 € HT. un devis devra être demandé pour la dépose et la réhabilitation du vitrail, cela par un vitrier d'art.

- Jeux pour enfants (jeux implantations) 7 000 € et 121 920 € pour une surface de 80 m². Un devis sera présenté lors du prochain conseil municipal.

9) Atlantic'eau : compétence optionnelle « production »

Depuis le 1^{er} avril 2014, Atlantic'eau exerce en lieu et place de ses membres les compétences relatives au transport et à la distribution d'eau potable. 15 communes ont conservé la compétence production, dont Bouée.

Bien que la compétence production relève de la compétence communale, il est cependant constaté que celle-ci n'exerce aucune activité de production d'eau potable. Il revient désormais à la commune de se prononcer sur le choix de confier à Atlantic'eau l'exercice de la compétence optionnelle « production » à partir du 31 décembre 2019.

Les élus acceptent de délibérer en ce sens.

10) Cession des modulaires

La réception des travaux de l'école est prévue le 18 octobre prochain, pour un déménagement durant la 1^{ère} semaine de congés (soit du 21 au 25 octobre).

Nous avons eu l'autorisation de transférer la salle de sieste dans la salle du conseil municipal et ce jusqu'à la réception définitive des travaux en février. Ce qui nous amène à enlever tous les modulaires de la cour.

Rappel : l'achat des deux derniers modulaires (en 2016) est quant à lui, élevé à 22 000 € TTC.

11) Point lieu-dit « Le Châtelier »

M. le Maire rappelle la visite au lieu-dit « Le Châtelier » par la commission « voirie ». Les élus refusent de la reprendre la voie en l'état mais disent que leur avis pourra être revu dans l'hypothèse où elle serait réhabilitée auparavant. Un courrier en ce sens sera envoyé.

12) QUESTIONS DIVERSES

- Réunion « radon » le 12 novembre à La Baule.

- M. le Maire explique qu'un composteur et une poubelle de tri sont installés au cimetière par la Communauté de Communes.

- Info concernant le nouveau lotissement « Les Aubinains » zone 2AIJ du Plu actuel. M. le Maire explique qu'une réunion doit avoir lieu avec le cabinet CITTE CLAES, l'agence de l'eau et la Communauté de Communes. En effet, il semblerait que cette zone soit classée « zone humide », ce qui remettrait en cause le lotissement prévu. Information prévue au prochain conseil municipal.

- Info travaux école : déménagement comme prévu pendant les vacances de la Toussaint.

- Commémoration du 11 novembre prévue le 10 novembre avec les enfants des écoles.

- Foodtruck « tartines » les lundis soir à partir de 18h30 sur le parking de la mairie.

- Repas des aînés le 7 décembre.

- Point collecte des ragondins : 987 ragondins collectés.

- Plan climat air énergie territorial d'Estuaire et Sillon : concertation citoyenne le 17 octobre de 18h30 à 20h30 à Malville.

- M. MONNIÉ fait part des difficultés qu'il rencontre avec le Sydela au niveau de l'éclairage public entre l'allée du lotissement du Verger et la Salle des Fêtes : problème de disjonction aléatoire !

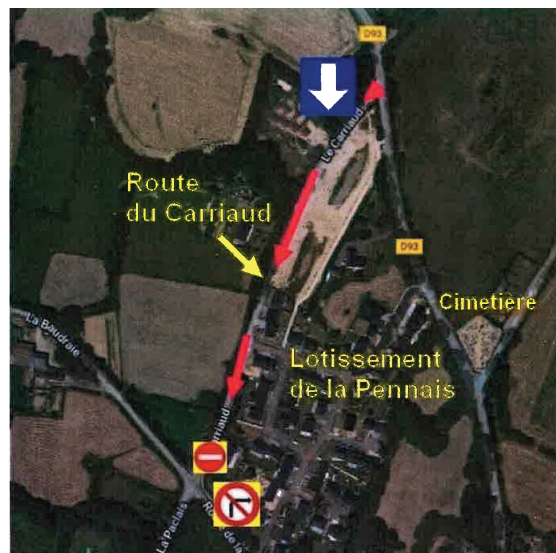
- Route du Carriaud : La signalisation en « sens interdit » venant de la route de la Boutonnais sera mise en place d'ici peu.

Aménagement Route du Carriaud

La route du Carriaud en sens unique

Dernier élément de l'aménagement autour du lotissement de La Pennais, la route du Carriaud est désormais en sens unique.

Dorénavant, il faut emprunter cette route à partir de la route de Savenay vers la route de la Boutonnais.



**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

info-public.fr freepik.com onlinestickers - ne pas jeter sur la voie publique

Enfance

École Les Courlis

Le cinéma avec École et cinéma



Mardi 19, 11 les élèves de GS CP CE1 sont allés au cinéma de St Étienne de Montluc voir le film «Le dirigeable volé». Un film qui raconte l'aventure de 5 garçons qui s'envolent à bord d'un dirigeable (une montgolfière) et finissent par s'échouer sur une île déserte. Ils rencontrent sur cette île des pirates.

Les emprunts à la bibliothèque ont démarré.

Les élèves de chaque classe, se rendent à la bibliothèque afin d'écouter des histoires lues autour du thème des voyages. Puis les élèves peuvent emprunter des ouvrages. Merci aux bénévoles de la bibliothèque de nous accueillir avec le sourire.



Le conseil citoyen.

Les élèves délégués de l'école ont été conviés à un conseil citoyen. En effet, chaque classe a fait le point sur les temps du midi et du périscolaire. Les élèves délégués, ont fait part de leurs idées, de leurs envies et de ce qui était gênant. Mme ANDRÉO, Mme RENOUS et Mme SURGET était présente pour répondre.

La commémoration du 11 novembre

Afin de se souvenir des soldats décédés pour la France, les élèves ont été conviés à la cérémonie du 11 novembre.

Les élèves présents ont pu entendre le discours du maire, assister à la remise de fleurs sur la tombe, à la minute de silence et au chant de la Marseillaise.

Les élèves ont lu les noms des habitants de Bouée morts pour la France. C'est une réelle démarche citoyenne pour ces enfants.



Les ateliers scientifiques en maternelle.

En lien avec la semaine maternelle, les élèves de la PS à la GS, ont pu vivre différents ateliers encadrés par les enseignantes, ATSEM et parents, autour du toucher.

Ils ont pu découvrir un parcours sensoriel, fabriquer un livre avec des tissus lisses, rugueux...



Les expériences des cycles 3

Les élèves de CM1 CM2, ont étudié les volcans, les éruptions volcaniques et les dangers liés aux volcans. Afin de finir le travail dans ce domaine, ils ont dû créer une maquette de volcan avec une éruption volcanique. Chaque groupe a réfléchi à comment créer le volcan et l'éruption.

pour permettre l'éruption, certains ont utilisé des sodas et d'autres du vinaigre et du bicarbonate de soude.



École Sainte Thérèse

Le marché d'automne de l'école s'est déroulé le premier samedi des vacances dans la cour de l'école. Malgré la météo changeante, les élèves ont vendu ce qu'ils avaient cuisiné et fabriqué en classe, ainsi que les jus de pommes, confitures, fromages et gâteaux préparés par les familles.

Dans le souci de favoriser les échanges entre enfants et enseignants et d'instaurer un climat propice aux apprentissages, des assemblées d'école sont organisées. Parallèlement, dans chaque classe, les élèves sont invités à afficher leur étiquette sur un tableau des émotions.

Les délégués des trois classes ont participé au Conseil citoyen organisé par la mairie. Ils ont été heureux de pouvoir exprimer leurs ressentis sur les temps communs au restaurant scolaire et de pouvoir apporter des propositions.

Les trois classes poursuivent leur découverte des différents domaines professionnels. Cette année, ils préparent des chants et des danses sur les métiers pour l'Arbre de Noël présenté à leurs familles le dimanche 15 décembre.

Les inscriptions pour les enfants nés en 2017 (3 ans en 2020) sont en cours.

Ils pourront faire leur rentrée après les vacances de mars ou avril en Pré-Petite Section ou en septembre 2020 en Petite Section.

Merci de contacter l'école au 02.40.56.13.79. pour prendre rendez-vous auprès de Marie GÉRARD, chef d'établissement.



La Saison 2019 À Rohars

L'ancienne chapelle de Rohars, gérée par l'association des Amis de la Chapelle de Rohars, a accueilli en 2019 des manifestations multiples, initiées par l'association mais aussi par d'autres organisateurs, associatifs ou communaux.



DIKIDAKA

La chapelle pleine pour accueillir un conteur et un musicien



Concert d'été

Le Brésil à Rohars.



Les Poissons de l'estuaire

310 visiteurs en un week-end pour une exposition sur les poissons de Loire



Journée des peintres

45 artistes peintres dans la nature.



Michel Deluen, photographe.

Belle exposition de la Loire, de la source à l'Estuaire



Rohars en fête

Cochon grillé et chants de marins sur le site de la chapelle



Grange marée à Rohars

En septembre, la Loire au pied de la chapelle



L'Hermione à Rohars

Le rôle des Amis de la chapelle de Rohars est de faire vivre cet établissement culturel et historique à Rohars. La saison 2020 est en préparation. Pour autant toutes les propositions sont les bienvenues. Artistes, associations, n'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer des idées ou pour utiliser la chapelle. Particuliers, rejoignez-nous pour aider à l'organisation des manifestations.

Contact : lacsar@orange.fr ou 06 81 13 26 57

Information

Contre la grippe, la meilleure des protections, c'est la vaccination !

L'hiver dernier l'épidémie de grippe a été particulièrement sévère. Malgré sa courte durée (8 semaines) : **plus de 65 600 passages aux urgences** ont été recensés pour syndrome grippal, dont plus de 10 700 ont conduit à une hospitalisation. Par ailleurs, 8 100 décès ont pu être attribués à la grippe. La grande majorité des cas graves (83%) présentait au moins un facteur de risque de grippe grave : âge supérieur à 65 ans, maladie chronique...

Une couverture vaccinale encore insuffisante, malgré une hausse l'an dernier

En 2018-2019, la couverture vaccinale de la population reste encore insuffisante avec **moins d'une personne fragile sur deux vaccinée**, malgré une hausse de 1,2 point par rapport à 2017-2018. En Loire-Atlantique, ce taux s'élève à 55,8 K La vaccination contre la grippe saisonnière est pourtant particulièrement recommandée pour les personnes fragiles.



La vaccination : le moyen le plus efficace de se protéger de la grippe

Si vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus, si vous êtes atteint(e) d'une maladie chronique ou d'obésité sévère, ou si vous êtes enceinte, le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100% par «Assurance Maladie». Si vous ne l'avez pas encore fait, ne tardez pas à vous faire vacciner grâce à votre bon de prise en charge, et parlez-en à un professionnel de santé.



En complément de la vaccination, adoptez les gestes barrières

En respectant certaines mesures d'hygiène, vous limitez les risques de transmission du virus de la grippe. En période d'épidémie, plus vous adoptez ces gestes barrières, mieux c'est !



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique



Porter un masque jetable quand on est malade

Plus d'infos sur ameli.fr

Pour faciliter votre suivi médical, pensez à ouvrir votre dossier médical partagé !



VOUS VOUS SOUVENEZ DU NOM DE VOTRE DERNIER TRAITEMENT ? VOTRE DMP OUI.



LA TROUPE DE THÉÂTRE LA BOUÉSIENNE

vous présente

La soupière

de Robert Lamoureux



BOUÉE

SALLE DES FÊTES

JANVIER 2020		FÉVRIER 2020						
Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	Vendredi	Samedi	Dimanche
25	26	1 ^{er}	2	8	9	14	15	16
20h30	14h30	20h30	14h30	20h30	14h30	20h30	20h30	20h30

organisation OGEC/APEL école Sainte Thérèse de Bouée

À partir du 1^{er} décembre 2019

Réservation au **07 70 19 55 04**

Du lundi au vendredi de 15h à 19h

Le samedi de 9h à 12h

Tarif unique : 6,50 €

Enfant de 7 à 12 ans : 3,50 €